

Communiqué de presse 17 décembre 2023

**LETTRE OUVERTE A
MONSIEUR LE PRESIDENT DE BORDEAUX METROPOLE**

Monsieur Le Président, reconsidérez votre décision concernant la création d'un Centre d'enfermement pour étrangers à Mérignac!

En proposant d'échanger un terrain de la Métropole avec l'État afin que celui-ci crée un Centre de Rétention Administrative sur Mérignac, un des plus grands de France, vous facilitez une politique migratoire répressive et inique, alors même que votre groupe parlementaire a récemment voté une motion de rejet contre un projet de loi immigration trop sécuritaire.

Cette prison qui ne dit pas son nom alimentera le mythe "étrangers = délinquants" si cher à l'extrême droite.

Dans le cadre de l'État de droit, les centres de rétention sont aujourd'hui les seuls dispositifs qui permettent d'enfermer des personnes n'ayant commis aucun délit. L'absence de titre de séjour n'est pas reconnu par la justice comme étant un délit passible d'emprisonnement..

Nous, simples citoyens, associations et organisations, ne sommes ni les seuls ni les premiers à réagir à la politique actuelle d'enfermement des étrangers:

1. En 2011, la Cour de Justice de l'Union Européenne a condamné par deux fois la France pour l'enfermement d'hommes, de femmes et d'enfants, qui n'avaient pas obtenu de titre de séjour.
2. Le 4 mai 2023 la Cour Européenne des Droits de l'Homme a, pour la 11ème fois, condamné la France sur l'enfermement de familles avec enfants pour *"traitement inhumain et dégradant"*. Depuis la première condamnation en 2012, ce sont plus de 35.000 enfants qui ont été enfermés en centre de rétention.
3. La Contrôleuse Générale des Lieux de Privation de Liberté dénonce dans son rapport du 11 mai 2023 *"une réalité invivable, des conditions de détention déplorables et des maltraitances"*. *
4. Une commission parlementaire s'est rendue dernièrement au Centre de Rétention Administrative de Lyon. Elle était accompagnée par une équipe de Médiapart** et y a découvert très concrètement un traitement des personnes enfermées totalement contraire aux valeurs humanistes que vous semblez pourtant vouloir défendre. Il est important de noter que le CRA de Mérignac, sera une copie de celui de Lyon, un

"Centre de Rétention Administratif du futur", ultra sécurisé qui permettra la rétention d'hommes, de femmes et d'enfants.

De façon générale, l'État français bafoue de manière sournoise le droit d'asile, alors qu'il est notamment signataire de nombreux traités qui devraient l'empêcher de le faire, comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) et la Convention de Genève de (1951). Cette trahison de l'éthique fondatrice de ces déclarations et des valeurs inscrites dans la devise de notre République participe à alimenter la radicalisation à l'extrême droite du débat médiatique et parlementaire.

Monsieur le Président, allez-vous vraiment cautionner que l'Etat dépense plus de 25 millions d'euros au bas mot, pour enfermer hommes, femmes et enfants, à l'encontre des décisions de justice de la cour européenne des droits de l'homme, alors que c'est un projet inutile ? Êtes-vous toujours en accord avec votre engagement de maire en faveur des principes d'hospitalité, de solidarité et de respect des droits des personnes, valeurs portées par l'ANVITA, l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants dont la Ville de Mérignac est adhérente *** ?

Comment pouvez-vous, Monsieur Anziani, accepter en tant que Maire de Mérignac que l'histoire puisse se répéter sur votre commune? Il y a 83 ans, on a interné à Mérignac dans le camp de Beaudésert des personnes qui n'avaient eu comme tort que d'être juifs, nomades, étrangers, communistes ou réfractaires au STO.

Pour toutes ces raisons, nous, citoyen.ne.s, associations et organisations signataires de cette lettre ouverte, vous demandons instamment, Monsieur le Président de revenir sur votre décision d'échanger avec l'État un terrain appartenant à la Métropole Bordelaise . Par ce geste fort, vous montrerez ainsi votre attachement aux valeurs humanistes trop souvent remises en question aujourd'hui.

Ensemble, refusons le pire ! Une pétition a été créée dans ce sens qui, en quelques jours, a recueilli plus de 500 signatures:
<https://petitions.eko.org/petitions/refusons-la-construction-d-un-centre-de-retention-pour-migrants-cra-dans-la-metropole-bordelaise>

Signataires de cette lettre ouverte : les organisations rassemblées au sein du Collectif Anti-CRA 33

Issu des Etats Généraux des Migrations 33 fin 2021, le collectif dénonce le principe même des lieux et centres de rétention administrative et défend une politique d'accueil et de solidarité.

En sont membres : AC! Gironde, ASTI Bordeaux, Attac 33 - Cercle libertaire Jean Barrué, CGT Edu'Action, CNT Gironde, CNT Santé- Social Nouvelle Aquitaine, collectif Bienvenue, Collectif pour l'égalité des droits – rive droite, EELV 33, La Cimade, LFI Gironde, Libre Pensée Girondine, FSU 33, Médecins du monde Aquitaine, NPA 33, Révolution permanente, RESF, SolEx pessac, Sud santé sociaux 33 , UL CGT de Pessac, Union syndicale solidaires 33, citoyennes et citoyens non affilié.es.

* Le Monde 11 mai 2023:

https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/05/11/la-contrôleuse-générale-des-lieux-de-privation-de-liberté-alerte-une-nouvelle-fois-sur-les-conditions-de-détention-deplorables_6172887_3224.html?lmd_medium=al&lmd_campaign=envoye-par-appli&lmd_creation=android&lmd_source=default

** Mediapart, 8 novembre 2023:

https://www.mediapart.fr/journal/france/081123/retention-des-sans-papiers-derriere-les-barreaux-du-cra-du-futur?utm_source=global&utm_medium=social&utm_campaign=SharingApp&xtr=CS3-5

***<https://www.anvita.fr/fr/qui-sommes-nous/notre-charte/>